



Harcèlement du propriétaire

Par **lililoune**, le **02/01/2009** à **23:39**

bonjour MON fils a eu un ennuie de paiement de loyer pour le mois de decembre régularisé depuis peu nous dirons un mois de retard .Or sa propriétaire le menace de l 'expulser et de lui reprendre les meubles qu elle lui a laissé a titre gratuit le jour de la signature du baill , en plus elle a été voir son maitre d apprentissage pour savoir a quelle date il est payer elle veut savoir aussi quand il part et quand il revient je trouve quelle rentre dans la vie priver de mon fils elle lui dit tout ce qu il doit faire elle lui cris dessus la il en a mar es je le comprend Elle a etait jusqu à le menaçer de ne pas pouvoir trouver un autre logement dans le village ou il loge en ce moment car elle le fera passer pour mauvaispayeur aupres d ' autre propriétaire . Et pour finir elle refuse tout autre paiement que numéraire, ni apl ; ni chèque .MON fils est encore en apprentissage il a 18ans et termine en aout 2009 je vous prie de bien vouloir me dire et me conseiller sur ces faits et agissement adusifs MERçi

Par **Marion2**, le **03/01/2009** à **13:03**

Bonjour,

Il est inutile de faire deux posts.

Jeetendra a raison, il faut saisir l'ADIL. La mairie vous en donnera les coordonnées.

Si ce propriétaire ne souhaite être réglé qu'en numéraire, il semble évident qu'il ne déclare pas les loyers perçus aux impôts !!!

Si votre fils a droit à l'APL, ce propriétaire doit lui fournir tous documents nécessaires à la CAF.

Saisissez l'ADIL rapidement.

Bien cordialement